

La flottille de la liberté vogue vers Gaza

3 juin 2018



LA SOLIDARITE INTERNATIONALE N'EST PAS UN VAIN MOT LA FLOTTILLE DE LA LIBERTE VOGUE VERS GAZA

Après plusieurs tentatives qui, sauf la première en 2008, ont été violemment contrées par la marine de guerre israélienne, les militantEs internationalistes qui refusent de laisser le dernier mot à la force armée - coloniale qui plus est- repartent vers Gaza.

Cette année, quatre bateaux de la Flottille de la Liberté venus d'Europe du Nord vont tenter à nouveau de briser le blocus qui frappe Gaza depuis 11 ans. Regroupés à Amsterdam, ils vont se séparer : deux prendront la mer et deux autres les fleuves et canaux, pour se retrouver en Méditerranée à la mi-juillet. Ils seront en France en ce mois de juin.

Cette action de solidarité internationale aussi courageuse que déterminée est d'une importance particulière

car 2018 marque les 70 ans de la Nakba, l'expulsion et la dépossesion des Palestiniens pour permettre la création d'Israël. Elle appuie leur demande constamment réitérée que le blocus de Gaza soit levé et qu'enfin le droit international, qui garantit le droit au retour des réfugiés, soit appliqué. C'est aussi ce qu'exprime la Grande Marche du Retour si violemment réprimée par les soldats israéliens depuis le 30 mars.

Blocus hermétique, attaques militaires récurrentes et guerres répétées -quatre en 10 ans- contre les civils rendent la vie des Palestiniens de Gaza impossible. Les Nations unies ne s'y trompent pas, qui déclarent que Gaza sera invivable en 2020. Economie en déroute, pêche quasi impossible car les bateaux de l'occupant y veillent, travail de la terre suicidaire près de la frontière orientale avec Israël car les snipers de l'occupant tirent à vue, Gaza est privée de médicaments, d'eau, d'électricité et de carburant tout autant que de liberté et d'espoir. On ne peut que rêver d'y travailler, étudier, se soigner, et se déplacer. Tous droits pourtant garantis par le droit international.

Bien sûr on ne compte pas les violations du droit international, humanitaire, des droits humains, que commet journellement Israël à l'encontre des Palestiniens.

A Gaza le blocus, conçu comme une punition collective et donc illégal lui aussi, y ajoute une dimension terrible, inhumaine.

C'est ce que refuse la Coalition internationale de la Flottille de la Liberté qui exige que l'obligation de respecter le droit s'applique aussi à Israël et que la justice soit aussi dévolue aux Palestiniens de Gaza.

Pour ce faire, des bateaux solidaires ont tenté à plusieurs reprises d'atteindre la côte palestinienne de Gaza :

- en 2010, ce fut la flottille autour du Mavi Marmara, navire « amiral » turc brutalement attaqué de nuit dans les eaux internationales par les commandos aéroportés de l'occupant israélien. 10 morts, tous civils bien sûr, et des blessés, le bateau volé, les survivants arrêtés.

- en 2011, la deuxième flottille a pourtant pris la mer, refusant de se laisser intimider par les crimes commis par Israël l'année précédente. Le gouvernement grec, complice et outil du gouvernement israélien, a mis obstacle au départ, sauf pour le bateau français, le Dignité, qui réussit à déjouer les pièges. Les canonnières israéliennes l'ont attaqué, arraisonné et détourné en eaux internationales, les passagers et l'équipage furent kidnappés avant d'être expulsés dans leurs pays respectifs. Encore un acte de piraterie maritime en haute mer.

- en 2012 l'Estelle reprit le flambeau puis la Marianne en 2015 et la Zaytouna, le Bateau des Femmes, en 2016, tandis qu'en 2014 la Coalition tentait, avec les partenaires palestiniens de Gaza, de faire sortir l'Arche vers la liberté. Un missile « malencontreux » a détruit le bateau lors de l'attaque militaire israélienne contre Gaza. Et cette semaine un bateau palestinien portant malades et blessés est sorti du port vers Chypre, pour être arraisonné, en eaux palestiniennes, par la marine de guerre israélienne.

Alors on peut douter du bien-fondé de poursuivre ces actions puisqu'à chaque fois, c'est le « méchant », le plus fort, celui qui est lourdement armé, qui gagne.

Pourtant, on ne peut accepter cette logique mortifère où la force l'emporte toujours sur le droit, où la dixième armée du monde s'en prend à la société civile internationale, où la menace et l'intimidation sont posées comme régulateurs des actions humaines.

Arrêter, c'est laisser les Palestiniens de Gaza seuls face à la violence coloniale, c'est laisser perdurer l'impunité que les grandes puissances accordent à Israël, c'est accepter de renoncer aux valeurs humaines essentielles de respect et de protection qui permettent le vivre ensemble.

Arrêter, c'est laisser gagner Netanyahu et l'extrême droite au pouvoir à Tel-Aviv. C'est laisser s'endormir sans états d'âme les dirigeants du monde qui savent dire leur condamnation mais sans jamais agir. C'est d'une certaine façon être complice.

Alors, NON, nous ne renoncerons pas, nous continuerons à défendre le droit et la justice. Et c'est pour ça que la Flottille va faire escale chez nous, en France, où nous leur réservons un accueil chaleureux, avant de voguer vers Gaza !

A LA ROCHELLE DU 7 AU 11 JUIN, BASSIN DES CHALUTIERS A PARIS DU 12 AU 14, PORT DE L'ARSENAL A LYON LES 28 ET 29 A MARSEILLE-MARTIGUES LES 5-7 JUILLET A AJACCIO

Claude Léostic

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/La-flottille-de-la-liberte-vogue-vers-Gaza>